

# Bien vivre

Le magazine des locataires de Sarthe Habitat

DOSSIER

## Se sentir bien chez soi





**Guy Henrion**  
Directeur Général  
de Sarthe Habitat

# Édito

*Alors que le printemps arrive, il est temps d'ouvrir grand les fenêtres et de redonner à nos intérieurs tout leur éclat. Dans ce nouveau numéro, nous mettons en lumière l'importance du grand ménage de printemps pour cultiver un environnement qui nous ressemble et dans lequel nous nous sentons réellement bien.*

*Parce que notre intérieur est bien plus qu'un simple lieu de vie, il est essentiel de lui accorder toute l'attention qu'elle mérite, en lui offrant un nettoyage en profondeur, en effectuant les réparations nécessaires et en l'embellissant de touches personnelles.*

*Bonne lecture !*

## 03

### PROCHE DE CHEZ VOUS

**03** Payer ses charges d'énergie avec le chèque énergie

**04** Dessine "ton quartier du futur"

**04** Logements et terrains à bâtir à La Ferté-Bernard

**04** 12 logements rue B.Palissy à Malicorne s/ Sarthe

**05** La Flèche : participez à la vie du quartier des fleurs !

**05** Séniors et chez vous

**05** Nos terrains à vendre

## 06

### LE DOSSIER

**06** Se sentir bien chez soi

## 10

### EN ACTION

**10** Sarthe Habitat s'engage dans l'emploi des jeunes

**10** Nouveau livret pour accompagner le départ des locataires

**11** L'aide aux devoirs offerte aux locataires

**11** Pour des animaux heureux, suivez le guide !





## Payer ses charges d'énergie avec le chèque énergie

Le chèque énergie a été mis en place par le gouvernement depuis 2022 pour protéger les ménages les plus modestes face à l'inflation des prix de l'énergie.

En 2024, vous pouvez désormais utiliser ce chèque directement auprès de Sarthe Habitat, pour payer vos dépenses en énergie.

Les conditions pour que Sarthe Habitat puisse accepter votre chèque :

- acceptation du chèque énergie 2024 uniquement,
- être le bénéficiaire du chèque énergie (il est nominatif),
- habiter dans un logement conventionné,
- ne pas avoir découvert la zone à gratter,
- avoir des dépenses d'énergie dans les charges du logement.

Pour les autres logements, ce chèque s'emploie comme en 2023, directement auprès de vos fournisseurs d'énergie.

Le montant de l'aide varie **entre 48 à 277€** selon le revenu et la composition familiale. Ce chèque peut être utilisé **jusqu'au 31 mars 2025**.

Le chèque énergie sera envoyé entre **le 4 avril et le 15 mai 2024**, automatiquement aux locataires bénéficiaires, sous condition de revenus. Au préalable, vous devrez obligatoirement avoir effectué votre déclaration d'impôts sur le revenu, même si vous êtes exonéré d'impôt.

**Plus d'informations sur**  
[chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr)



## Pensez à déclarer vos ressources !

Les montants de vos aides au logement et des prestations sont calculés à partir de vos ressources annuelles.

Le bon réflexe ? A partir de **mai-juin**, déclarez vos revenus auprès des impôts, même si vous êtes exonéré. Déclarer ses revenus est obligatoire et peut vous éviter de payer des pénalités.

Pour tout accompagnement dans vos démarches administratives, dirigez-vous vers la Maison France Service la plus proche :



## Réalisation de diagnostics de performance énergétique

Votre logement peut être sélectionné pour la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique, sur la période 2024-2025.

Merci de vous rendre disponible pour la visite. L'intervention est entièrement prise en charge financièrement par Sarthe Habitat.

Plus d'informations sur  
[sarthe-habitat.fr](https://sarthe-habitat.fr)

**PROCHE DE CHEZ VOUS****Dessine "ton quartier du futur"**

Un concours est organisé pour les enfants de 5 à 12 ans, habitants de logements HLM, sur le thème « Imagine ton quartier du futur ». Les participants sont invités à dessiner leur vision de leur quartier idéal dans le futur. Une place de cinéma offerte à chaque participant\* et de super lots à gagner.

Pour participer il suffit de réaliser un dessin en respectant le thème du concours et de le déposer dans un lieu d'accueil Sarthe Habitat ou de l'envoyer par mail à :

[communication@sarthe-habitat.fr](mailto:communication@sarthe-habitat.fr) **avant le lundi 6 mai 2024.**

Il est possible d'utiliser des crayons, de la peinture, des feutres ou encore des outils numériques, en couleurs ou en noir et blanc. Il est important qu'au dos du dessin soit indiqué le nom et prénom de l'enfant, le nom d'un des parents et l'adresse postale du participant.

**Plus d'informations sur**

[sarthe-habitat.fr/tonquartierdefutur](http://sarthe-habitat.fr/tonquartierdefutur)



Visuel par @USH  
\*Réservé aux 50 premiers participants

**Logements et terrains à bâtir à La Ferté-Bernard**

Après la démolition des 120 logements en 2019, une opération d'aménagement pour 10 terrains à bâtir et 47 logements est en cours sur ces 2 hectares.

Cette nouvelle offre proposera des T2 et T3 avec terrasses, des T3 et T5 avec jardins, pour des familles. 6 logements labellisés Habitat Senior Services (HSS®) répondront aux besoins des personnes âgées.

Les travaux d'aménagement s'achèveront au printemps 2024. La construction des logements démarrera fin 2024 pour une livraison début 2026.

**12 logements rue B. Palissy à Malicorne s/ Sarthe**

Sarthe Habitat vient de poser la première pierre de 12 logements individuels en centre-ville de Malicorne-sur-Sarthe, à proximité immédiate de la mairie.

Cette nouvelle offre sera composée de 6 logements labellisés Habitat Senior Services (HSS®), adaptés aux personnes âgées. Toutes les maisons seront équipées d'un jardin. Huit disposeront d'un garage et quatre d'un stationnement extérieur.

La mise en location aura lieu début 2025.

## PROCHE DE CHEZ VOUS



Café Papote - Image@EYS de La Flèche

### La Flèche : participez à la vie du quartier des fleurs !

L'Espace de Vie Sociale du Quartier des Fleurs à La Flèche est un lieu convivial proposant diverses animations : cafés Papotes, animations séniers, football en salle, ateliers cuisine... Situé salle Jean-Sérès, allée des Violettes, vous y trouverez une équipe à l'écoute pour vous aider dans vos projets et faire vivre votre quartier !

Retrouvez les prochaines animations sur [sarthe-habitat.fr/animations](http://sarthe-habitat.fr/animations)



Rolande, locataire à Beaumont-sur-Sarthe

### Séniers et chez vous

En janvier dernier, nous étions heureux de fêter les 100 ans de Rolande, locataire à Beaumont-sur-Sarthe. Grâce à la construction de 400 logements labellisés Habitat Senior Services (HSS®) ou à des adaptations diverses, Sarthe Habitat s'engage dans le maintien à domicile des séniers. Ainsi, les personnes âgées en perte de mobilité disposent de plusieurs possibilités pour rester vivre chez elles dans le confort et la sécurité. Nous étudions chaque demande et cherchons systématiquement une solution technique pour faciliter votre quotidien. Parlez-en à votre correspondant de sites - référent séniers.

## Nos terrains à vendre

### Les avantages :

- Pas de frais d'agence
- Terrains viabilisés
- Libre choix du constructeur



« Nous proposons actuellement des terrains sur 7 communes du département. Des terrains viabilisés où vous n'avez plus qu'à brancher votre maison !

Nos partenaires financiers sont aussi là pour vous aider si besoin ».

Marie-Ophélie Lautru, Responsable des ventes

### Agence Accession

8, bis rue d'Alger 72 000 Le Mans  
02 43 43 70 60

Retrouvez toutes nos annonces sur [sarthe-habitat.fr](http://sarthe-habitat.fr)



Sarthe Habitat



# Se sentir bien chez soi

*Votre logement est bien plus qu'une habitation, c'est votre cocon, un endroit où vous devez vous sentir bien. Dans ce dossier spécial, explorez comment prendre soin de votre logement va au-delà de l'entretien quotidien.*

## Cultiver le bien-être à la maison

Le printemps arrive avec ses bourgeons, ses rayons de soleil et son air frais. C'est le moment idéal pour renouveler votre intérieur et lui redonner tout son éclat après les mois d'hiver.

Prendre soin de son logement est effectivement une étape clé pour favoriser son bien-être. Un espace propre, rangé et bien entretenu crée un sentiment de sérénité et de confort.

L'entretien régulier des équipements et des installations de votre logement leur assure un fonctionnement optimal, vous évitant ainsi les tracas inutiles et les soucis du quotidien.



## Objectif : ménage de printemps !

Fini la grisaille, les beaux jours printaniers arrivent. Nous vous proposons quelques astuces pour rafraîchir votre intérieur.

- Penser à aérer votre logement régulièrement, et même en hiver, pour renouveler l'air intérieur
- Lessiver les grilles d'aération, VMC, une fois par mois et veiller à ne pas les boucher
- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement du détecteur de fumées, sinon le remplacer
- Nettoyer les radiateurs une fois par an, pour une meilleure diffusion de la chaleur en hiver
- Vider le contenu des placards de la cuisine et faire le tri des aliments périmés
- Dégivrer régulièrement le congélateur et le réfrigérateur. Un électroménager sans givre consomme moins d'énergie !
- Penser à détartrer vos petits électroménagers comme la bouilloire ou la cafetière, à l'aide de vinaigre blanc. Un appareil détartré, c'est un appareil qui consomme moins d'énergie !
- Nettoyer régulièrement les filtres de votre lave-vaisselle et de votre lave-linge
- Nettoyer les bodes d'évacuation de l'évier, du lavabo, de la douche ou de la baignoire. Penser à assainir les canalisations à l'aide de bicarbonate de soude ou de vinaigre blanc
- Faire du tri dans son armoire à vêtements, et les vendre ou les donner pour faire de la place



## Faciliter l'entretien de vos équipements

Pour faciliter l'entretien de certains équipements individuels comme le mécanisme de la chasse d'eau, la robinetterie, et également les équipements collectifs comme les interphones et les ascenseurs, Sarthe Habitat a des entreprises spécialisées sous contrat.

Vous trouverez la liste complète de ces entreprises dans votre hall d'immeuble ou bien directement sur votre espace locataire maLOC :



En tant que locataire, vous bénéficiez de services grâce à ces partenariats avec des professionnels qualifiés, spécialisés pour assurer l'entretien courant et les réparations sur des installations individuelles ainsi que des contrats d'entretien pour les parties communes. Si vous rencontrez un problème sur un équipement relevant de ces contrats, contactez directement l'entreprise concernée, sans passer par Sarthe Habitat. Une prise de contact directe permet une prise en charge plus rapide de votre demande.

Les visites préventives prévues dans votre contrat de location sont importantes. Elles préviennent en amont les réclamations car un matériel entretenu présente moins de panne ou de dysfonctionnement. Ces visites sont périodiques, en général une fois par an. Nous vous recommandons de faciliter l'accès de votre logement aux entreprises intervenantes.

## Garantir la propreté des parties communes

Le saviez-vous ? Pour limiter les charges liées au ménage dans les immeubles, les locataires sont chargés de maintenir propres les parties communes de leur résidence.

A tour de rôle, chaque locataire doit entretenir son étage : nettoyage du palier, de la coursive et la descente d'escalier jusqu'au palier suivant. Un tour de rôle doit être organisé entre les locataires présents à l'étage. En l'absence de consigne affichée dans la cage d'escalier, le nettoyage du palier est à faire, du 1er au 15 de chaque mois, par les locataires ayant un numéro de logement pair, et du 15 au 31 par les locataires ayant un numéro de logement impair.



## S'assurer de la sécurité de tous

Hall d'entrée, paliers, escaliers, jardins et espaces extérieurs sont des lieux où la sécurité doit être assurée par une circulation facilitée. Pour des raisons de sécurité, il bien sûr est interdit de stocker sur les paliers et dans les halls d'immeuble des sacs poubelles, meubles, poussettes, vélos, objets divers et encombrants.

### ZOOM SUR ...

#### Vous souhaitez faire des travaux dans votre logement ?

Dites-le nous ! Avant toute transformation intérieure ou extérieure du logement, informez Sarthe Habitat par une demande écrite à destination de votre agence et attendez l'autorisation de votre bailleur avant toute modification.

Dans le cas contraire, Sarthe Habitat peut vous demander la remise en état du logement à vos frais.

## Petites astuces



Les meilleurs produits d'entretien pour un nettoyage écologique et économique : vinaigre blanc, bicarbonate de soude, citron ou encore savon de Marseille, que des produits faciles à se procurer !



Bon à savoir ! Votre correspondant de sites veille régulièrement à la propreté de votre résidence et assure une veille technique des principaux équipements collectifs (ascenseur, interphonie..).



Contacts indispensables :

- Pour les problèmes de robinetterie et VMC électrique : Proxiserve 09.69.39.55.95,
- Pour les équipements gaz (chaudières, chauffe-eau, VMC Gaz / pompes à chaleurs et ballons d'eau chaude) : Garanka 02.44.21.96.93.



Fresque réalisée fin 2023, à Sablé-sur-Sarthe

## Sarthe Habitat s'engage dans l'emploi des jeunes

Depuis plusieurs années, Sarthe Habitat s'implique en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. Nous accompagnons les jeunes de notre territoire dans leur parcours vers l'autonomie et l'insertion sociale en leur offrant des opportunités de formation et d'emploi.

L'année 2023 a été marquée par les chantiers des « 1<sup>ères</sup> heures travaillées » : 4 jeunes de Sablé-sur-Sarthe, âgés de 16 à 18 ans, ont participé aux chantiers de peinture de locaux à ordures ménagères qui deviennent plus accueillants et plus propres.

En partenariat avec INALTA, et dans le cadre du dispositif CEJ Rupture, plusieurs chantiers éducatifs ont également déjà été proposés aux jeunes. Ces actions illustrent notre engagement envers une approche inclusive et solidaire du logement social.



## Nouveau livret pour accompagner le départ des locataires

Après un nouveau livret d'accueil à l'entrée dans votre logement, Sarthe Habitat vous remet désormais un nouveau livret de sortie lorsque vous quittez votre logement. Ce livret vous est remis lors de la visite conseil pour vous aider à préparer votre état des lieux de sortie. Il vous apporte les informations concrètes et utiles pour faciliter votre départ, notamment la restitution de votre dépôt de garantie. L'accompagnement des locataires jusqu'au terme de la relation client est essentiel pour Sarthe Habitat.

**RESPECT**

**DIALOGUE, BIENVEILLANCE, RESPONSABILITÉ**

Nos équipes se mobilisent pour vous,  
**RESPECTEZ-LES.**

Les violences commises sur les personnels des organismes HLM sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende (article 222-13 du Code pénal).

Campagne @USH



## L'aide aux devoirs offerte aux locataires

Chez Sarthe Habitat, nous croyons beaucoup en l'importance de l'éducation pour l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi, depuis un an, nous avons signé un partenariat avec Schoolmouv, dans le cadre d'une initiative visant à offrir à tous les enfants de nos locataires et collaborateurs un accès gratuit et en ligne pour réviser leurs leçons.

Grâce à cet engagement, plus de 275 enfants ont pu bénéficier l'année passée de cette aide.

Disponible 7j/7 et 24h/24, cette plateforme pédagogique et ludique met à disposition des élèves du CP à la terminale une boîte à outils complète pour comprendre, apprendre, réviser, approfondir et s'entraîner.

Sarthe Habitat a renouvelé son engagement en investissant 23 000€ pour l'année 2024.

Pour s'inscrire c'est très simple !  
Rendez-vous sur :  
[sarthe-habitat.fr/schoolmouv](http://sarthe-habitat.fr/schoolmouv)



## Pour des animaux heureux, suivez le guide !

Vous ou l'un de vos voisins ressentez des difficultés à vous occuper de votre animal ?

Sarthe Habitat met à votre disposition, dans tous nos lieux d'accueil, un guide pour le bien-vivre de votre chien, chat ou autres animaux de compagnie.

Créé en partenariat avec l'Alliance Sociale Animale (ASA), vous y trouverez également un rappel des responsabilités pour tous les propriétaires d'animaux de veiller au bien-être, à la santé mais aussi à la sécurité de leur compagnon mais aussi du voisinage.

En cas de difficultés ou de troubles causés par un animal, vous pouvez contacter votre correspondant de sites.



## CRÉER UN NETTOYANT SIMPLE ET ÉCONOMIQUE



Dans une grande bouteille ou un vaporisateur, mélangez 500 ml de vinaigre blanc avec 500 ml d'eau.

Ajoutez le jus de deux citrons et quelques gouttes d'huile essentielle de votre choix, pour ajouter une agréable odeur et des propriétés antibactériennes.

Secouez bien le mélange pour que tous les ingrédients se combinent.

Utilisez ce nettoyant multi-usages sur les surfaces telles que la cuisine, les éviers, les carrelages, les miroirs...

Ce nettoyant est non seulement efficace pour éliminer la saleté et les bactéries, mais il est également économique et respectueux de l'environnement.

N'oubliez pas de toujours effectuer un test sur une petite surface avant de l'utiliser sur une grande zone.

## VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

Les associations défendent les intérêts des locataires dans toutes les instances de décision de Sarthe Habitat.



Découvrez vos associations de locataires sur [sarthe-habitat.fr](http://sarthe-habitat.fr)

# maALOC

gérer ma location simplement



Une maquette interactive m'indique ce qui est à ma charge, à la charge de Sarthe Habitat ou compris dans un contrat d'entretien.

**Mon espace en ligne pour gérer simplement mon logement**

sur : [sarthe-habitat.fr](http://sarthe-habitat.fr)



Sarthe Habitat